



---

## Règlement SKI pour les examens de Kendo, laido et Jodo

**Les responsables d'un club** annoncent leurs candidats au directeur technique Kendo (technical-director@kendo.ch) avec copie à l'administrateur de la base de données du SKI (database-administrator@kendo.ch) **deux semaines à l'avance**. Ce dernier enregistre le candidat à l'examen choisi dans le pays concerné (ainsi l'autorisation de se présenter à l'examen est garantie). Cette procédure s'applique également aux examens organisés par le Swiss Kendo + laido en Suisse.

### Particularité pour l'inscription à l'examen du 1<sup>er</sup> Dan

Les candidats suisses souhaitant se présenter à l'examen du 1<sup>er</sup> Dan doivent fournir toutes leurs données personnelles au directeur technique du Kendo (technical-director@kendo.ch) avec copie à l'administrateur de la base de données du SKI (database-administrator@kendo.ch), pour l'laido ou Jodo au directeur technique d'laido (manager-iaido@kendo.ch) ou au directeur technique du Jodo (manager-jodo@kendo.ch).

Les données à fournir sont les suivantes :

Le numéro du passeport FSJ, le nom, le prénom (pas de surnom), le deuxième prénom, la date de naissance, le lieu de naissance ou de résidence, l'adresse privée, l'adresse e-mail et le numéro de téléphone (aucun candidat ne pourra être inscrit sans numéro de passeport FSJ).

### Procédure d'enregistrement pour les examens organisés par l'EKF (EKC, EIC, EJC.) ou la FIK (WKC).

Un candidat souhaitant se présenter à un examen organisé par l'EKF doit également s'annoncer auprès de l'administrateur de la base de données du SKI afin que ce dernier puisse procéder à l'inscription dans le pays concerné.

### Procédure d'enregistrement pour les examens organisés en dehors de l'EKF

Un candidat souhaitant se présenter à un examen organisé à l'étranger (c'est à dire dans un pays ne faisant pas partie de l'EKF, comme par exemple le Japon, les États-Unis, etc.) ou dans un pays membre du FIK, doit, comme par le passé, faire une demande d'autorisation auprès du président de la fédération. Une copie doit également être transmise à l'administrateur de la base de données du SKI ainsi qu'au directeur technique du SKI.

Swiss Kendo + laido  
Le Comité